

supérieur, les salaires et traitements sont demeurés la principale source de revenu pour 86% à 90% des familles de 1951 à 1974.

Répartition des revenus selon la région

6.1.4

Le revenu moyen des familles pour l'ensemble du Canada s'est établi à \$14,833 en 1974, mais la moyenne pour les diverses régions s'échelonnait entre un minimum de \$11,647 dans les provinces de l'Atlantique et un maximum de \$16,144 en Ontario. Seulement 10.6% des familles canadiennes avaient un revenu inférieur à \$5,000, tandis que 41.6% avaient un revenu de \$15,000 ou plus. La situation la plus favorable est affichée par l'Ontario et la Colombie-Britannique, où seulement 8% des familles avaient un revenu inférieur à \$5,000, et près de 50% un revenu supérieur à \$15,000. Dans les provinces de l'Atlantique, par contre, 16% des familles se situaient dans les tranches de faible revenu, et 24% seulement dans les tranches de revenu élevé (tableau 6.4).

Répartition des revenus selon les caractéristiques des familles

6.1.5

La répartition des revenus est influencée par diverses caractéristiques personnelles et par les caractéristiques de la famille et du chef relativement à l'activité. Parmi les caractéristiques du chef, on peut mentionner le sexe, l'âge, la situation vis-à-vis de l'emploi, la situation vis-à-vis de l'immigration, la profession et le niveau d'instruction. Les caractéristiques des familles qui servent à la classification des revenus comprennent le mode d'occupation du logement (propriétaire ou locataire), la taille de la famille, le nombre d'enfants, le nombre et les diverses combinaisons de titulaires de revenu, et l'activité de l'épouse. Il n'est présenté ici que trois classifications sommaires du revenu des familles, établies d'après l'âge et le sexe du chef, le niveau d'instruction du chef et les titulaires de revenu, mais on peut trouver des données sur toutes les autres variables dans la publication annuelle intitulée *Répartition du revenu au Canada selon la taille du revenu* (no 13-207 au catalogue).

Revenus selon l'âge et le sexe du chef de famille. Le tableau 6.5 indique que le revenu moyen des familles ayant un chef de sexe masculin (\$15,448) était presque deux fois plus élevé que celui des familles ayant un chef de sexe féminin (\$8,229) en 1974. En fait, dans les groupes d'âge jeune, le revenu moyen des familles ayant un chef masculin représentait plus du double de celui des familles ayant un chef féminin. Toutefois, la situation des familles ayant un chef féminin âgé de 65 ans ou plus s'est considérablement améliorée et leur revenu moyen, qui s'établissait à \$9,635, était presque égal à celui des familles ayant un chef masculin appartenant au même groupe d'âge (\$9,968). Cette différence de revenu s'explique par le fait que bon nombre des familles dont le chef est de sexe féminin sont également des familles monoparentales où la femme peut éprouver de la difficulté à trouver ou à garder un emploi à cause de la présence de jeunes enfants dans la famille, ou parce que de nombreuses femmes travaillent encore dans des emplois moins bien rémunérés comme le travail de bureau, la sténographie ou la vente.

Chez les deux types de familles, celles ayant un chef masculin et celles ayant un chef féminin, les revenus moyens augmentent avec l'âge pour atteindre un sommet qui se situe à 45-54 ans chez les hommes et à 55-64 ans chez les femmes.

Revenus selon le niveau d'instruction du chef. Le niveau d'instruction du chef de famille est un autre facteur qui a une influence considérable sur le revenu de la famille. Le tableau 6.6 révèle que le revenu moyen des familles dont le chef est titulaire d'un diplôme universitaire était presque deux fois et demie supérieur à celui des familles dont le chef avait quatre années de scolarité ou moins, et 65% plus élevé que celui des familles dont le chef avait fait des études secondaires partielles. Tandis que 37% des familles dont le chef avait fait des études secondaires partielles avaient un revenu de \$15,000 ou plus en 1974, 74% des familles dont le chef était titulaire d'un diplôme universitaire se situaient dans la même tranche de revenu, et 30% avaient un revenu de \$25,000 ou plus. La